



COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 06/06/2024

Cancer du poumon : améliorer la prise en charge grâce à des filières de diagnostic rapide.

En région Paca, près de 3 500 nouveaux cas de cancer du poumon sont diagnostiqués chaque année, dont 7 sur 10 chez des hommes. Le tabac en constitue le principal facteur de risque en étant responsable de près de 9 cancers du poumon sur 10. En 2021, la région Paca avait la prévalence la plus élevée de tabagisme quotidien en France (29,1 % versus 25,3 % en France) avec plus d'un million de fumeurs quotidiens.

Dans le cadre de sa feuille de route régionale cancer 2022-2025, et son axe 3 consacré aux cancers de mauvais pronostic, l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) a souhaité mettre en place des filières de diagnostic et de prise en charge rapide du cancer du poumon.

Il s'agit de centres reconnus par leur expertise dans le traitement de cette pathologie et qui s'engagent à s'occuper des patients selon les recommandations de bonne pratique, dans des délais thérapeutiques de prise en charge raisonnables et dans une démarche d'évaluation de la pertinence, de la qualité et de la sécurité des soins.

Ainsi, afin d'identifier des établissements pouvant mettre en place ces filières, l'ARS Paca a lancé 2 appels à projets en 2023 et 2024.

6 établissements ont été retenus :

3 établissements en octobre 2023 :

- √ l'hôpital Nord à Marseille,
- √ le Centre hospitalier d'Avignon,
- ✓ l'hôpital d'Instruction des armées de Sainte-Anne à Toulon.

3 établissements en mars 2024 :

- ✓ le CHU de Nice qui mènera un projet GHT avec le CH de Grasse et le CH d'Antibes,
- ✓ le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon La Seyne,
- ✓ le Centre Hospitalier Intercommunal d'Aix en Provence.

Service communication Tél: 04 13 55 83 70 Mél: ars-paca-communication@ars.sante.fr Ces établissements seront labellisés, en 2025, « filières remarquables dans la prise en charge du cancer du poumon » s'ils répondent aux attendus de la charte régionale (<u>voir la charte de bonne pratique</u>) tout en respectant des critères de qualité et de délais. Parmi ces critères, l'un d'eux est la mise en place des premières consultations pour une suspicion de cancer du poumon sous un délai maximal d'une semaine.

Le financement alloué par l'ARS Paca d'un montant de 913 000 euros, est essentiellement centré sur la coordination de temps infirmier et de secrétariat mais aussi sur d'autres ressources visant à raccourcir les délais diagnostiques.

Améliorer la prévention

La réduction du tabagisme reste une priorité pour l'ARS Paca. C'est pourquoi plusieurs actions de prévention sont menées, dont notamment :

- le déploiement des **lieux de santé sans tabac** : depuis 2019, l'ARS Paca a soutenu 19 établissements de santé en région Paca autour de cette démarche visant à améliorer la santé des patients et la qualité de vie au travail ;
 - Voir les établissements engagés dans cette démarche : <u>Annuaire des adhérents –</u> RESPADD
- le développement des compétences psycho-sociales vers les jeunes : déploiement d'un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire prévu à la rentrée 2024 dans des collèges des 6 départements de la région Paca ;
- l'accompagnement de l'arrêt du tabac par les professionnels par des formations au repérage précoce et à l'intervention brève (RPIB): méthode d'accompagnement des patients vers la réduction et l'arrêt de consommation de substance psychoactive à disposition des professionnels de santé. Dans notre région, l'ARS Paca finance le centre ressource ARCA SUD pour mettre en œuvre ces formations.

Pour plus d'informations : Formation RPIB : nouvelles sessions (arca-sud.fr)